

Délibération n°2018-05-10
Réf. Nomenclature « Actes » : 712

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	74
Pouvoirs	9
Votants	83

L'an deux mille dix-huit, le 7 novembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 30 octobre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Pierre Coutaud est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :**

André Alanore	à	Jean Stöhr	Michel Bourzat	à	Marie-Claude Lepage
Sandra Delibit	à	Christophe Arfeuillère	Fabienne Garnerin	à	Philippe Brugère
Dominique Guillaume	à	Eric Cheminade	Nathalie Peyrat	à	Jean-Marc Michelon
Daniel Poigneau	à	Jean-Pierre Guitard	Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud
Joël Pradel	à	Philippe Roche			

- Élus représentés par leur suppléant :**

Éric Bossaert (David Vidal), Daniel Caraminot (René Lacroix), Stéphanie Gautier (René Lacon), Didier Pénéloux (Gérard Loche).

- Élus absents et non-représentés :**

Jean Bilotta, Jean-Marc Bodin, Robert Bredèche, Michèle Chastagner, Christine Da Fonseca, Nathalie Delcouderc-Juillard, Guy Faugeron, Marc Fournand, Pierre Fournet, Annie Gonzalez, Xavier Gruat, Chantal Guivarch-Paisnel, Cécile Martin, Bernard Maupomé, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Gérard Moratille, Serge Peyraud, Jean-Michel Taudin, Jérôme Valade.

Décision modificative n°5 au budget principal

Le président explique que l'adoption d'une décision modificative n° 5 au budget primitif 2018 est rendue nécessaire pour inscrire des crédits supplémentaires de dépense liés à :

Fonctionnement :

- concours/participations/subventions 2018 ;
- travaux de mise aux normes de la chaudière de l'EHPAD ;
- les charges du personnel ;
- maillage de territoire en accueil de loisirs : mise en place de navette Davignac > Maussac > Combressol > Saint-Angel et Saint-Pardoux-le-Vieux > La Courtine ;
- acquisition matériel – siège automobile ;
- impression de document PLUI ;

Investissement :

- opérations de déploiement d'un réseau fibre optique (opération 239) ;
- projet de développement touristique (opération 254) ;
- achat matériel roulant (opération 235).

INTITULE DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes-fonctions	Montants	Comptes-fonctions	Montants
 FONCTIONNEMENT				
Bâtiments publics (chaudière)	615221-90	+ 9 500,00		
Subventions de fonctionnement...	6574-95	+ 40 087,00		
Charges du personnel et frais assimilés	Chapitre 012	+ 221 060,00		
Remboursements sur rémunérations du personnel			6419-811	+ 2 498,00
Remboursements sur rémunérations du personnel			6419-812	+ 218 562,00
Publications (Document PLUI)	6237-824	+ 300,00		
Transports collectifs (maillage)	6247-421	+ 1 820,00		
Fourniture de petits équipements (siège auto)	60632-64	+ 160,00		
Dépenses imprévues (fonctionnement)	022-020	- 51 867,00		
Total - Fonctionnement		+ 221 060,00		+ 221 060,00

Délibération n°2018-05-10



Envoyé en préfecture le 09/11/2018

Reçu en préfecture le 09/11/2018

Affiché le



ID : 019-200066744-20181107-20180510-DE

INTITULE DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes-fonctions-opérations	Montants	Comptes-fonctions-opérations	Montants
INVESTISSEMENT				
Matériel de transport	2182-020-235	+ 26 600,00		
GFP de rattachement-projets d'infrastructures intérêt national	2041513-020-239	+ 132 932,00		
Créances autres établissement publics	27638-020-239	+ 117 399,20		
Frais d'études	2031-95-254	+ 13 660,00		
Communes du GFP- Bâtiments et installation	2041412-413-246	- 90 591,20		
Construction	2313-321-232	- 200 000,00		
Total - Investissement		0,00 €		

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** la décision modificative n°5 au budget primitif 2018.

A l'unanimité	
Votants	83
Pour	83
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 7 novembre 2018

Le président,
Pierre Chevalier

